

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 DÉCEMBRE 2025

NOTES DE SYNTHÈSE

EXPOSE SOMMAIRE DE LA DELIBERATION N°04

État d'assiette des coupes de bois pour 2026 :

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur l'état d'assiette des coupes 2026 proposé par l'Office National des Forêts et validé à la Commission « Forêt - Agriculture ».

Cette année, il est proposé de couper 6 140 m³ (dont 100 m³ de produits accidentels, 2 300 m³ en contrat d'approvisionnement et 245 stères d'affouages) soit légèrement au-dessus du niveau de ce que prévoit le plan d'aménagement pour une recette estimée à 220 000.00 € HT.